

LA CNIL ET LE RGPD

La commission nationale informatique et libertés (CNIL) est une autorité indépendante dont le rôle est complété par la fondation du règlement général sur la protection des données (RGPD). Ses missions se déclinent autour de 4 axes.

Information et protection

La CNIL prend en charge les particuliers et les professionnels pour les informer et répondre à leurs demandes. Elle intervient d'une façon très régulière pour animer des formations ainsi que des campagnes de sensibilisation et leurs proposer des outils pratiques et pédagogiques efficaces.

Conseils et accompagnement

Grâce à ses outils efficaces, la CNIL intervient pour inciter les organisations à se conformer à des pratiques qui respectent la vie privée des individus ainsi que leurs données personnelles :

- Elle procure des opinions sur des projets qui concernent la loi ou le décret ;
- Elle rédige des autorisations pour les actions les plus sensibles ;
- Ses orientations peuvent avoir pour origine, les décisions de législateur et servent comme guide pour les professionnels ;
- Elle procure des modèles qui facilitent la conformation à la loi ;
- Elle représente un interlocuteur à qui, on s'adresse pour avoir des conseils personnalisés ;
- Elle peut donner une certification de conformité d'une opération de traitement de données.

Contrôle et sanctions

➤ Opérations de contrôle

La CNIL a le droit de :

- Consulter tout local professionnel ;
- Demander ce qu'il faut comme documents et en faire une copie ;
- Demander ce qu'elle nécessite comme information et communiquer avec toute personne ;
- Contrôler les programmes informatiques et les données.

➤ Opérations de sanctions

La sanction peut être sous forme de :

- Une amende ;
- Une publication de sanction ;
- Une interdiction de traiter les données personnelles non-conformes ;
- Un retrait d'autorisation ;
- Une décision qui peut être objet d'un recours devant le conseil d'État.

Anticiper

La CNIL veille, détecte et analyse toutes les technologies et les nouveaux usages qui menacent la vie privée.